Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2000)

Heft: 12: La salle du Grand Conseil de Fribourg

Artikel: Un Hôtel de Ville lourd de sens

Autor: Lauper, Aloys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035826

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN HÔTEL DE VILLE LOURD DE SENS

ALOYS LAUPER

Au plus fort des guerres d'Italie, Fribourg et Bâle ont construit leur nouvel Hôtel de Ville, symbole et garant de leur souveraineté et de leur nouveau statut de villes confédérées. Libérée de la tutelle savoyarde, Fribourg s'était en outre affirmée comme Ville-Etat par les acquisitions et les conquêtes réalisées dans le dernier quart du XVe siècle. Le nouvel Hôtel de Ville consacrait cette montée en puissance par un édifice représentatif s'inscrivant dans un projet de réaménagement urbain destiné à redéfinir le cœur de la cité, à une époque où son âge d'or économique était bel et bien terminé.

Ville indépendante depuis 1477, admise dans la Confédération quatre ans plus tard, Fribourg n'obtint cependant la plénitude des droits dont jouissaient les autres membres de l'alliance qu'en 1502, soit deux ans avant qu'on ne décidât officiellement de déplacer et de reconstruire l'Hôtel de Ville sur la nouvelle place au blé. Tandis qu'elle se voyait entraînée dans les grands conflits européens de la fin du XVe siècle, la ville avait étendu sa souveraineté sur plusieurs seigneuries: Illens (1475), Montagny (1478), Pont (1482), Planfayon (1486), le château de Chenaux et une part de la seigneurie d'Estavayer (1488), Everdes (1497), Bellegarde (1504) et Font (1475/1520). Avec Berne, elle exerçait en outre son autorité sur les bailliages communs de Morat, Grandson, Echallens et Orbe. Ces extensions territoriales et l'élargissement de la juridiction rendaient nécessaire un développement de l'appareil administratif qui a sans doute joué dans la décision d'abandonner l'ancienne Maison de Ville, communément appelée «maison de justice» et située au chevet de la cathédrale[1]. Dans un système qui ignorait la séparation des pouvoirs, l'exercice de la justice était en effet l'expression la plus manifeste de l'autorité. Le bâtiment à trois niveaux construit en 1418 avait déjà une fonction mixte. Le rez-de-chaussée servait de douane, d'où le nom de «maison du poids» (Waaghaus) parfois utilisé pour le désigner. Le premier étage était divisé en deux pièces inégales, le «grand poisle» et le «petit poisle» où se tenait la cour criminelle. Le nouvel édifice restera fidèle à cette disposition générale qui caractérisait déjà les hôtels de ville suisses.

La place du marché au blé

Le déplacement de l'Hôtel de Ville permit de conserver l'ancien bâtiment utilisé comme arsenal et dépôt de sel – dont l'Etat s'était emparé du

1 STRUB, MAH FR I, 247-251.

2 Faute de temps, il ne nous a pas été possible de relire systématiquement les archives. On s'est donc contenté de pointages et de vérifications. L'essentiel de ce qui suit repose donc sur les dépouillements très minutieux de Pierre de Zurich (DE ZURICH 1924-1925; DE ZURICH 1924, 144-174), travaux qui avaient déjà été repris par Marcel Strub (STRUB, MAH FR I, 247-299).

3 Désignée comme «loge de la place St-Georges, loge du blaz ou loge devant l'hôpital» (DE ZURICH 1924, 164-170). Dès lors la place est mentionnée comme «marché au blé» («forum bladi, novum forum»). Ces travaux permirent l'aménagement d'une seconde place qui correspondrait selon Pierre de Zurich à la placette en contrebas de l'actuelle maison de garde.

monopole en 1506 – jusqu'à sa démolition en 1765. Certes la densité du tissu urbain ne favorisait guère l'implantation d'une construction plus importante au même endroit. En 1434, pour relier la maison du sautier à la maison de justice, il avait fallu construire une galerie portée par une arcade au-dessus de la rue. On a donc cherché à acquérir plusieurs maisons contiguës dans un rang, qu'on pourrait démolir afin de disposer de plusieurs parcelles pour le nouvel édifice. A l'exemple d'autres villes suisses, comme Lausanne (Hôtel de Ville du Pont et Hôtel de Ville de la Palud), Lucerne ou Bâle, c'est la relation avec la place au blé, véritable place publique, qui fut l'un des éléments déterminants dans le choix du site.

L'achèvement de la tour de l'église St-Nicolas et l'aménagement de cette place constituent d'ailleurs les réalisations marquantes du dernier tiers du XVe siècle à Fribourg. Le 1er mars 1463, alors que les Peney travaillaient aux stalles de St-Nicolas, on se mit à combler le ravin du Grabensaal, à démanteler l'ancienne forteresse zaehringienne et à niveler le terrain afin de créer une place destinée au marché au grain[2]. Désignée comme place St-Georges, elle fut pavée en 1465. On y dressa une fontaine (1466-1467) et on y construisit une halle au blé en bois, couverte de tuiles[3]. En 1470, on y planta le fameux tilleul que la tradition associe à tort à la bataille de Morat. Douze ans plus tard, cet arbre fut entouré d'une importante plate-forme en tuf sur laquelle on dressa un banc public en 1490[4]. Le déplacement du pilori du chevet de St-Nicolas à la place au blé, en 1481[5], était le signe avant-coureur du déménagement des autorités et confirmait le statut de place publique de ce nouveau «marché au grain».

La construction du nouvel Hôtel de Ville

Côté Sarine, la place était fermée par un rang de maisons qui étaient alors en ruine. Le réaménagement de ce secteur fut entrepris dès 1500, comme en témoignent les comptes des trésoriers où figure alors une rubrique «coût de la maison au marché au blé»[6] qui porte notamment un versement à Pierro Catzat pour la préparation de 3300 pieds de matériau et le transport de 93 charrettes de pierres (1er semestre) et le montant versé pour l'achat de deux maisons (2e semestre). Le 27 novembre, le Conseil des Soixante proposa d'en profiter pour y élever «deux belles maisons d'habitation»[7]. Le 6 avril 1501, le Petit Conseil décida qu'on y construirait plutôt des greniers[8] et confia la responsabilité de ce travail à maître Hermann, tailleur de pierre, aidé notamment de maîtres piémontais, originaires du Val Gressoney[9]. Pratiquement tous les historiens se sont accordés pour leur attribuer le début de la construction du nouvel édifice, mais rien ne permet vraiment de l'affirmer. La situation du bâtiment nécessitait d'importants travaux préalables, démolition des anciennes maisons, terrassements et mise en place des assises des futurs bâtiments. La construction proprement dite semble n'avoir démarré qu'en automne 1504, sous la direction de Gylian Aetterli, collaborateur du maître Hermann dont il avait repris la direction du chantier dès le 2e semestre 1502.

Le 19 juin 1504, le Conseil des Deux-Cents avait en effet donné sa caution à la réalisation

Fig. 77 Augustin Genoud-Eggis, relevé de la façade principale, 1er juin 1917, 1:125 (Archives du Département des bâtiments, Fribourg). – La surélévation de la tour de l'horloge (1641-1643) et la reconstruction du perron (1663) sont une affirmation et une réactualisation des symboles de pouvoir les plus manifestes.

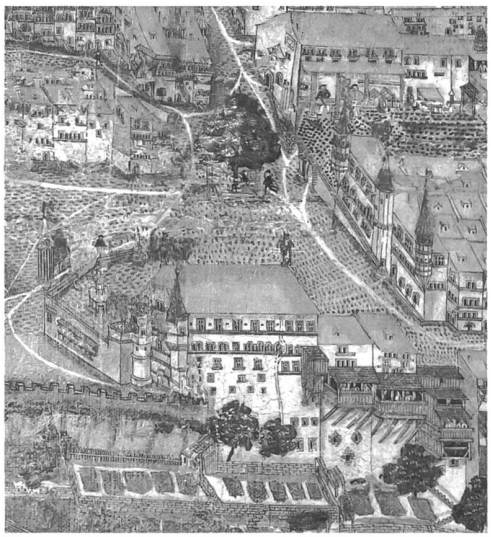

Fig. 78 La place du marché au blé – avec tilleul, carcan et pilori –, l'Hôtel de Ville – avec la tour de l'horloge couronnée d'une plate-forme – et son annexe réunis à tort semble-t-il sous un même toit, en 1582 (détail de la vue de Fribourg peinte par G. Sickinger, Musée d'art et d'histoire de Fribourg).

d'un hôtel de ville sur le marché au grain[10]. Muni de cet accord, le Petit Conseil avait décidé le 1er août d'entreprendre la construction de la halle aux grains[11], fonction à laquelle était généralement dévolu le rez-de-chaussée des hôtels de ville. Une mention du Manual du Conseil confirme qu'on fit établir les fondations de cette construction en septembre. Divisé par de puissants piliers polygonaux de molasse appareillée soutenant un plafond en bois, ce premier niveau était en tout cas bien avancé ou même terminé en 1506 à l'arrivée de nouveaux tailleurs de pierre sur le chantier[12], placés sous la direction de Hans Felder le Jeune, venu de Zürich et engagé pour dix ans le 4 août 1506. C'est probablement lui qui fournit le plan présenté au Petit Conseil le 3 août 1507 et qu'on décida de suivre sans modifications[13]. Le premier étage était probablement réalisé quand des membres du Petit Conseil accompagnés des bannerets de la Neuveville et de l'Hôpital procédèrent à une première inspection du bâtiment le 22 décembre 1508[14]. On décida alors de poursuivre la construction selon les plans prévus, notamment l'accès aux pièces réservées aux huissiers sans doute au second étage. Pour Strub, il s'agirait de l'escalier en vis de la tour de l'horloge actuelle, élevée en 1509-1510 par Peter Ruffiner, du Val Sesia, et ses collaborateurs[15]. La livraison de tuiles à la fin de l'année 1509 et un versement pour la peinture des girouettes semblent indiquer que le gros œuvre était déjà terminé.

Les travaux connaissent alors un ralentissement et l'on constate que l'on n'a pas vu assez grand. Le 2 avril 1511, tandis qu'on décide d'achever la tourelle nord-ouest et le mur adjacent du côté du Court-Chemin ainsi que l'encadrement de la porte d'entrée, le Petit Conseil ratifie l'achat des deux maisons contiguës à l'hôtel de ville comme annexes. L'étage de la maison dite du chapelier devait être aménagé en salle des Pas perdus et pourvu de fenêtres à meneaux s'accordant avec la nouvelle construction, le rez-de-chaussée servant de bûcher. La seconde maison, propriété du chirurgien de ville et huissier Antoine de Prez, était réservée aux chambres et aux cabinets des huissiers et de l'huissier du Conseil. Les deux maisons devaient être réunies sous un même toit[16]. L'échauguette sur contrefort était-elle alors déjà construite ou s'agit-il de la tour que le Petit Conseil décida d'ajouter à l'édifice le 31 octobre 1511?[17]

Le 28 novembre 1514, le Petit Conseil demanda que l'on reprenne les travaux à l'Hôtel de Ville. Le 15 février 1518, il se préoccupa du mobilier et chargea l'avoyer Falk de faire exécuter pour la salle du Conseil des sièges identiques à ceux de l'Hôtel de Ville de Berne, mention précieuse parce qu'elle nous fournit au moins un modèle[18]. Il faut cependant attendre 1519 pour qu'apparaisse dans les comptes une rubrique

Fig. 79 Le pilori ou «cage d'ignominie», devant le corps de garde construit en 1782 (détail d'une aquarelle de Joseph-Emmanuel Curty, vers 1795, Musée d'art et d'histoire de Fribourg).

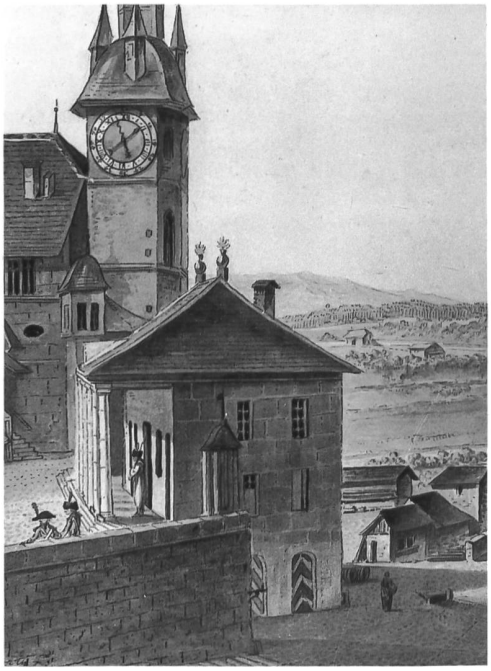

4 AEF, CT 160, XLI-XLIv° (2e semestre 1482) et CT 175, XXI (1er semestre 1490).

5 AEF, MC 6, 46. Le pilori ou «cullar de la justise» avait été installé en 1406 devant la maison de justice (AEF, CT 8, 1er semestre 1406).

6 AEF, CT n° 195, 1er semestre 1500.

7 AEF, MC 18, f° 34.

8 AEF, MC 18, f° 66.

9 Jacques, Ulrich et Pierre «der Grischenneyer». Voir à leur sujet et sur les entrepreneurs piémontais et tyroliens actifs à Fribourg: DE ZURICH 1928 XL-XLI.

10 AEF, MC 21, f° 95.

11 AEF, MC 22, f° 14v°. Pour le début effectif des travaux voir AEF, MC 22, f° 26v° (6 sept. 1504) et CT 204, 2e semestre 1504.

12 Pierre de Zurich a repéré dans les comptes des Trésoriers (AEF, CT 208) les noms de Hans von Worms, Perrin le Bourguignon, Peter von Bruckhausen, Hans Treyer et le tailleur de pierre d'Augsbourg.

13 AEF, MC 25, 3 août 1507.

14 Pierre de Zurich a repéré en outre dans les comptes de cette année-là une distribution de pourboire aux maçons et aux charpentiers, le paiement au sculpteur Henri pour fourniture d'une fenêtre à meneaux et un versement à Martin Gramp pour la réalisation du crucifix de la salle des Pas perdus.

15 AEF, CT 215, 1er semestre 1510. Peter Ruffiner, du Val Sesia, a également terminé la construction de la tour de la collégiale d'Estavayer-le-Lac (1525) et construit le grenier de la place Notre-Dame (1523-1527).

16 AEF, MC 28, 74v°-75. Ces annexes ont été démolies en 1730 pour permettre la construction de la «Conciergerie», l'actuelle Maison de Ville. Voir à ce sujet: Aloys LAUPER, Les croisées du pouvoir, in: La Maison de Ville de Fribourg: Travaux de transformations 1997-1999, Fribourg 1999, 19-31.

17 AEF, MC 29, 31 octobre 1511. Elle est l'œuvre de Hans Felder et de ses collaborateurs, qui y ont laissé leurs marques.

18 AEF, MC 35, 62v°.

19 AEF, CT 233.

Fig. 80 Vue traditionnelle de l'Hôtel de Ville, depuis le «bletz» au-dessus des Arcades, entre la maison d'Alt (1836-1839) et le corps de garde (1782) (photographie d'Adolph Braun, Dornach, avant 1905).

«construction des salles du nouvel Hôtel de Ville»[19], où figurent les noms du serrurier Pierre Räschi, du peintre Hans Boden, du menuisier Frantz Katzmeyer, du verrier Rodolphe Räschi et du serrurier Hans Seeman qui fournit les portes en métal des diverses salles. Le 30 septembre 1522, on put enfin procéder à l'inauguration solennelle du bâtiment dont le chantier aura duré près de vingt ans. La réalisation de la fontaine St-Georges par Hans Geiler[20], en 1524-1525, apportera la touche finale à l'embellissement de la place et parachèvera cette ambitieuse entreprise.

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, l'Hôtel de Ville dominait le site, en tête d'un rang plus bas et dont les façades étaient encore construites bien en retrait. En 1730, on reprit pour la nouvelle «conciergerie» (Rathammanhaus) le gabarit de la prestigieuse maison de François-Philippe de Lanthen-Heid (Grand-Rue 56, années 1680-1690), donnant à son élévation un niveau de plus que l'Hôtel de Ville auquel elle devait servir d'annexe administrative. Cette nouvelle construction, devenue maison communale en 1803, définit en outre la hauteur et l'alignement sur lequel on reconstruira les maisons voisines durant tout le XVIIIe siècle. L'Hôtel de Ville médiéval érigé à l'aplomb de la falaise de molasse, dominant le cœur de la ville de sa masse imposante et fortement découpée est ainsi littéralement rentré dans le rang.

Une architecture emblématique

La filiation de l'Hôtel de Ville de Fribourg avec celui de Berne (1406-1417) ou celui de Mulhouse et son appartenance à un type bien défini en Allemagne du Sud et en Suisse alémanique ont été relevées depuis longtemps. Plus récemment, Adolf Reinle a proposé une lecture très pertinente des composantes architecturales identifiant ce genre de bâtiment comme une représentation monumentale du pouvoir[21].

Le droit de marché, la construction et l'entretien des fortifications ainsi que l'autorité judiciaire caractérisent la souveraineté des villes médiévales. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ces éléments liés dans la topographie urbaine. Ainsi l'interaction hôtel de ville, marché au blé et lieu de justice était-elle courante en Suisse. A Bâle, les échafauds étaient dressés sur la place du marché au blé. A Berne, avant de servir de halle, le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville abritait la cour de justice.

L'Hôtel de Ville combine d'ailleurs ces trois manifestations de l'autonomie urbaine. Le rez-de-chaussée ouvert divisé par des piliers ou des colonnes sert de grenette (Kornhaus), de marché (Markthalle) ou de magasin (Kaufhaus). La justice et l'exercice du pouvoir se réservent le premier étage divisé en deux pièces inégales, desservies par un vestibule[22]. La tour se fond dans les ouvrages défensifs de la ceinture fortifiée.

20 Déjà actif à l'Hôtel de Ville, il avait fourni un encadrement de porte et cinq dragons, probablement les gargouilles de la tour (AEF, CT 226, 2e semestre).

21 Adolf REINLE, Rathausarchitektur, in: Das Rathaus in Bischofszell, Bischofszell 1981, 11-25.

22 La fonction du 2e étage est rarement précisée, mais on y trouve souvent l'appartement du grand sautier.

23 Elle abritait en outre, dans la première moitié du XIXe siècle tout au moins, les archives commissariales.

24 En 1697, une cloche destinée au tocsin fut fondue et installée dans la tour où elle subsista jusqu'en 1731, date à laquelle elle fut installée dans le clocheton de la nouvelle «conciergerie», la Maison de Ville actuelle.

25 L'Hôtel de Ville de Fribourg, in: NEF 34 (1900), 85.

26 Patrick J. GYGER, L'épée et la corde. Criminalité et justice à Fribourg (1475-1505), Lausanne 1998, 60.

La tribune, la loge ou l'estrade constitue l'un des emblèmes les plus universels du pouvoir. Le perron à double volée adossé en 1448-1449 à la façade principale de l'Hôtel de Ville de Berne, donnant sur une plate-forme traitée comme une loge avec sa toiture indépendante à l'origine, a été repris en 1518 à Fribourg. Ce motif, magnifiquement réinterprété à l'Hôtel de Ville de Zofingue (1792-1795), conserve toujours sa force évocatrice. A Fribourg, son aspect actuel remonte à 1663, avec ses balustres et ses colonnes aux bras décorés de motifs auriculaires. On ignore quelle était la forme originelle du toit, mais vu la position des fenêtres, l'existence d'un auvent sous le cordon du premier étage suivant le modèle bernois est plausible. Le perron originel, aujourd'hui fermé par un mur reconstruit en 1776, a cependant gardé sa signification, la toiture formant toujours une sorte de baldaquin. De cette tribune, on proclamait autrefois les sentences criminelles.

Fig. 81 L'Hôtel de Ville et son annexe, la «Conciergerie» (1730-1733) servant depuis 1803 de Maison de Ville, surplombant la Sarine.

Outre le perron monumental, les percements réguliers à croisée devaient être perçus comme des symboles de pouvoir sinon de prestige. Le soin apporté à leur réalisation et la régularité de leur position sur la façade principale ou par rapport à la distribution du 1er étage prouvent leur importance dans la définition du bâtiment public. Ainsi, quand le maître d'ouvrage décide d'aménager une salle d'attente dans la maison du chapelier, il exige qu'elle soit pourvue de croisées alignées sur celles de l'Hôtel de Ville contigu.

Les beffrois et les horloges affirment la mainmise du pouvoir temporel sur l'organisation urbaine. Contrairement à d'autres hôtels de ville où la tour de l'horloge, sinon l'horloge, marquait l'axe du bâtiment, on choisit à Fribourg de l'adosser à la façade pignon occidentale. Cette situation pittoresque avait l'avantage d'assurer la stabilité de l'édifice en contenant sa poussée latérale. On y avait déjà partiellement répondu en érigeant un profond contrefort oblique qui fut ensuite couronné par une échauguette lui donnant l'aspect d'une tourelle. A l'origine, la tour de l'horloge ne dépassait pas le faîte du toit, se terminant par une terrasse limitée par une balustrade ajourée. Ainsi traitée, elle faisait écho à la tour octogonale de St-Nicolas érigée en collégiale en 1512 alors que l'Hôtel de Ville était juste sous toit. Elle fut conçue dès l'origine comme un beffroi et comme tour de l'horloge[23], les comptes mentionnant en 1510 un versement au sculpteur Martin Gramp pour la confection de deux jacquemarts. Ce n'est peut-être pas un hasard si le «coup d'Etat» à l'origine du patriciat fribourgeois (18 mars 1627) fut suivi non seulement de la reconstruction du chœur de la collégiale St-Nicolas, mais également de la surélévation de la tour de l'horloge de l'Hôtel de Ville, treize ans plus tard. Cette intervention (1641-1643), suivie de la rénovation du perron (1663), a notablement modifié la silhouette de l'édifice désormais flanqué d'un motif à l'élan vertical très marqué: nouvelle couverture à la mode du temps, nouvelles cloches des heures et des quarts[24], nouveaux jacquemarts, placés sous la protection renouvelée de saint Nicolas de Flue, dont une parcelle de vêtement fut insérée dans le pommeau de la girouette[25].

Epi de faîtages et girouettes constituaient également un attribut de pouvoir dont on a oublié le sens. Dans sa remarquable étude sur la criminalité et la justice à Fribourg dans le dernier quart du XVe siècle, Patrick J. Gyger rappelle que la démolition du faîte d'une maison était une marque d'infâmie réservée à tout inculpé mis hors la loi[26]. Même le toit était ainsi associé à l'exercice implacable de la justice matérialisé devant les hôtels de ville par la présence du carcan et du pilori auquel on ajoutera à Fribourg l'arbre de justice, le tilleul. Groupés à l'entrée de la place, ces trois instruments de justice sont parfaitement identifiables sur le plan Sickinger (fig. 78). La «cage d'ignominie» – appelée gabiole, pilori, tourniquet ou «trüllhüsli» en alle-

27 BERCHTOLD III, 15. Elle fut encore utilisée le 13 novembre 1780 contre Jacob Pantli qui fut «im trüllkäffig kräftig getröllert» avant d'être enfermé quatre ans au «Schallenwerk» (AEF, MC 331, 350).

28 Voir par exemple AEF, MC 203, 87, 6 avril 1652.

29 AEF, MC 330, 612, 16 novembre 1779.

mand – était un dispositif monté sur un axe, réservé aux maraudeurs que l'on avait condamnés «à une rotation violente»[27]. Au devant se trouvait le carcan – «curlao» en patois – servant à «fustiger» les voleurs exposés jusqu'en 1830 les samedis de marché à ce pilier muni d'un collier métallique (fig. 78).

L'assimilation du tilleul comme arbre de justice est connue. L'existence de ces «tilles» où l'on réglait les différends, où confréries et corporations se rassemblaient parfois pour leurs assemblées est attestée à Estavayer-le-Lac, à Romont et à Rue notamment. A Fribourg, il est fait mention entre 1535 et 1612 d'un «tribunal de la tille» (Lindengericht) qui siégeait sous le tilleul tous les jours de marché et réglait sommairement à la manière de l'actuelle justice de paix les disputes opposant marchands et clients, sur un banc qui fut protégé par une toiture en 1519 ou en 1520. Au XVIIe siècle, on y trouvait un tableau sur lequel on inscrivait les condamnations prononcées par le tribunal siégeant à l'Hôtel de Ville[28]. On prétend également que c'était devant le tilleul que l'on cassait symboliquement la baguette du condamné à mort avant de l'amener au Guintzet. A la fin du XVIIIe siècle enfin, on fit clouer au tilleul une aune servant d'étalon de longueur[29].

Hiérarchisée et très structurée avec un faux-semblant de désordre, la place du marché est véritablement le lieu d'expression du pouvoir où le sacré demeure secrètement présent en particulier par l'intermédiaire du Christ de Martin Gramp qui fait de la salle des Pas perdus la chapelle improvisée d'une autorité légitimée par l'obéissance aux principes divins. Au cœur de l'Hôtel de Ville, ce Christ au meneau baigné de lumière préfigure-t-il l'épiphanie de la croix, le signe dans le ciel qui précédera le Jugement Dernier? Ces imbrications subtiles du temporel et du spirituel, qu'il n'est pas aisé de décoder, reflètent cependant une confusion des pouvoirs qui n'a d'ailleurs pas fini de hanter les travées de ce vénérable édifice.

Fig. 82 Faisant pendant à la cathédrale, l'Hôtel de Ville est comme la proue du bourg de fondation, dans une situation qui en fait un des lieux de pouvoir les plus saisissants de Suisse.

Zusammenfassung

Reichsfrei seit 1477, vier Jahre später in die Eidgenossenschaft aufgenommen und seit 1502 deren Vollmitglied, entschloss sich Freiburg 1504, das Rathaus zu verlegen und einen Neubau zu erstellen. Standort, Plan und Raumkonzept entsprachen einem in der Schweiz geläufigen Typ. Die Errichtung folgte auf dem 1463 als Markt- und öffentlicher Platz erstellten Kornmarkt, zu dem eine Kornhalle, ein monumentaler Brunnen, eine Linde mit Bank sowie Pranger und Halseisen für Verurteilte gehörten. Das Rathaus mit Sälen über den Kornhallen, die Freitreppe zum Verkünden von Urteilen, der Glokkenturm und das von Wetterfahnen bekrönte gigantische Dach ergaben als Ganzes eine geschickt gebündelte Darstellung der städtischen Macht. Der gleichzeitige wirtschaftliche Niedergang des neuen Stadtstaates erklärt vielleicht die lange Spanne des Baus, die kaum vor 1505 begonnen hat, nach drei Jahren Abbruch, Terrassierung und Platzgestaltung zur Errichtung von Kornhallen und – schliesslich – neuen Ratssälen. Die Arbeiten dauerten fast zwanzig Jahre, die Säle wurden erst 1522 bezogen.

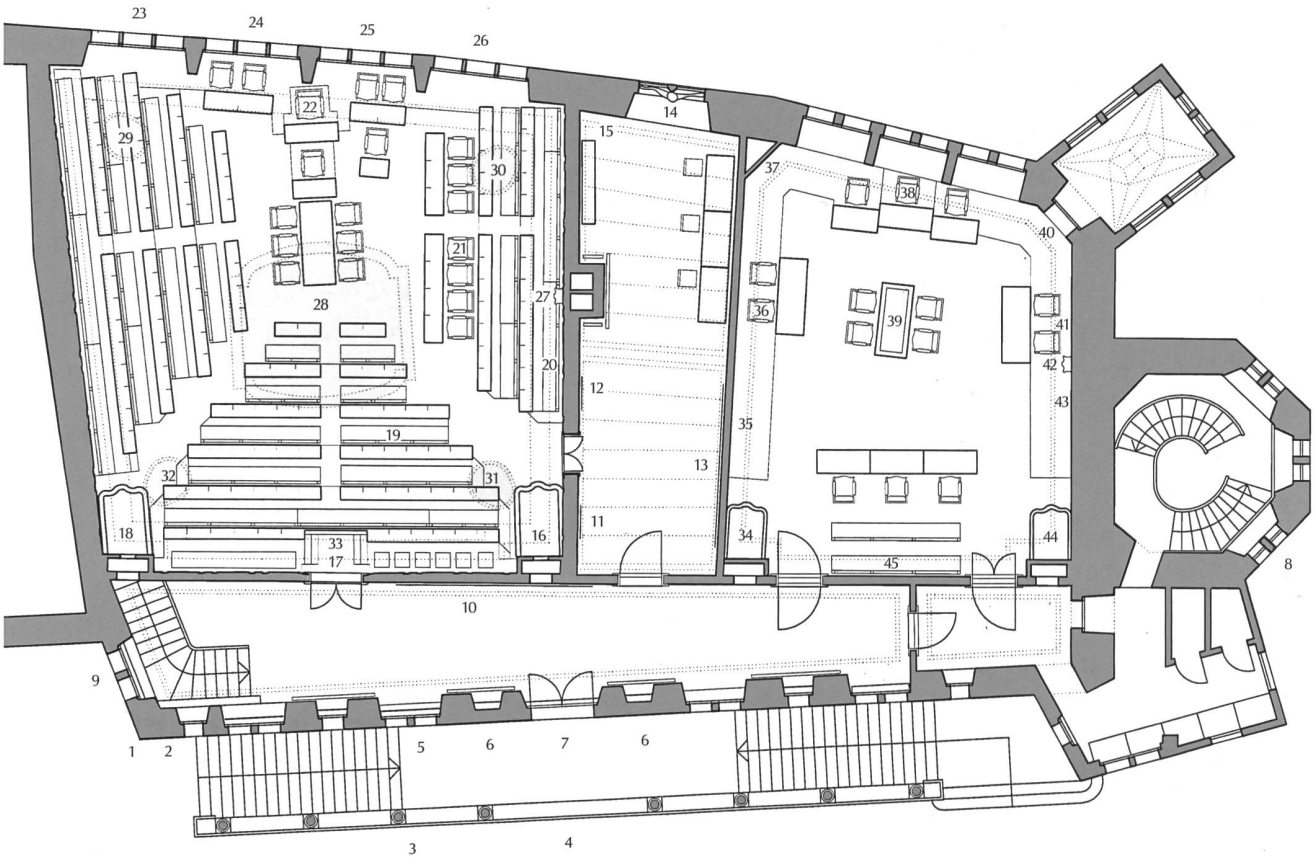

Fig. 83 Plan de l'étage de l'Hôtel de Ville de Fribourg.

1 *Der Engel mit dem Datum 1505 (Abb. 90).*
2 *Gedenktafel für die Gefallenen, 1920 (Abb. 91).*
3 *Kanone von 1774/75 (Abb. 86); die weiteren sind von 1848.*
4 *Drei Gitter mit älteren, 1776 ergänzten barocken Elementen (Abb. 85).*
5 *Die Meistermarke des Steinmetzen Gylian Aetterli, 1505? (Abb. 89).*
6 *Der Sieg bei Murten und die Tagsatzung zu Stans, Reliefs von 1881 (Abb. 84).*
7 *Das Wappen Freiburg, Relief, 1882 (Abb. 87).*
8 *Zwei Glockenschläger im Zeitturm, 1642/43 (Abb. 88).*
9 *Wappenscheiben Genf und Freiburg, 1919 (Abb. 95/96).*
10 *Tapisserie, 1. Drittel 17. Jh. (Depot MAHF) (Abb. 94).*
11 *Porträt des Schultheissen Jean-Daniel de Montenach, 1639 (Depot MAHF) (Abb. 63).*
12 *Porträt des Antoine Odet, Venner, 1636 (Depot MAHF) (Abb. 63).*
13 *Tapisserie, Ende 17. Jh. (Depot MAHF) (Abb. 97).*
14 *Kreuzstockfenster, 1508 (Abb. 92).*
15 *Deckenbordüre mit Flachschnitzerei, um 1508 (Abb. 93).*
16 *Linker Ofen, 1776 (Abb. 33 und 36).*
17 *Trophäe mit dem Wappen Freiburg, 1776 (Abb. 25).*
18 *Rechter Ofen, 1776 (Abb. 34/35).*
19 *Beispiel einer Bank von 1882 (Abb. 68).*
20 *Beispiel einer Bank von vermutlich 1714 (Abb. 29).*
21 *Fauteuil, Teil eines Ensembles von 18 Stücken, um 1760.*
22 *Fauteuil des Präsidenten des Grossen Rates, 1758 (Abb. 31).*
23 *Glasmalerei, Louis Weck-Reynold mit den Wappen der Bezirke Greyerz und Veveyse, 1891/92 (Abb. 52).*
24 *Glasmalerei, Berchtold IV. von Zähringen mit den Wappen des Kantons und der Stadt Freiburg (Abb. 50).*
25 *Glasmalerei, Petermann de Faucigny mit den Wappen der Bezirke See und Sense, (Abb. 51).*
26 *Glasmalerei, Louis d'Affry mit den Wappen der Bezirke Broye und Glâne (Abb. 53).*
27 *Pendule von 1776 (Abb. 32).*
28 *Hauptbild der Deckenmalerei, Apotheose der Republik Freiburg, 1776/77 (Abb. 12).*
29 *Medaillon, Berchtold IV. gründet Freiburg (1179), 1776/77 (Abb. 21).*
30 *Medaillon, Herzog Albrecht VI. von Österreich entlässt Freiburg aus der Abhängigkeit Habsburgs (1450) (Abb. 19).*
31 *Medaillon, Yolanda, Herzogin von Savoyen, entlässt Freiburg aus der Abhängigkeit Savoyens (1477) (Abb. 20).*
32 *Medaillon, Niklaus von Flüe an der Tagsatzung zu Stans (1481) (Abb. 22).*
33 *Stucktrophäen, 1776 (Abb. 26-28).*
34 *Ofen, 1775 (Abb. 100).*
35 *Porträt des Pankraz Gerfer, Venner, 1623 (Depot MAHF).*
36 *Fauteuil, Teil eines Ensembles von 8, um 1760 (Abb. 30).*
37 *Kreuzstock, 2. Hälfte 17. Jh.*
38 *Fauteuil des Präsidenten des Kantonsgerichts, 1758.*
39 *Tisch des Kleinen Rates, 1546 (Abb. 98).*
40 *Eisentür, 1522 (Abb. 99).*
41 *Porträt des J.-I. Ruffieux, 1698 (Depot MAHF).*
42 *Pendule, 1776.*
43 *Porträt des J.-D. von Montenach, 1687 (Depot MAHF).*
44 *Ofen, 1775.*
45 *Tapisserie von Aubusson, 2. Hälfte 17. Jh.? (Depot MAHF).*

DOCUMENTATION